

RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**Demande de reconduction de projets innovants ou d'expérimentations
Année scolaire 2019-2020**

**Rq : les demandes d'informations écrites en bleu ne concernent que les projets
du dispositif « Soutien au Comportement Positif » (SCP)**

Rectorat

Pôle académique Recherche
Développement Innovation et
Expérimentation (PARDIE)

Dossier suivi par les CARDIE :
Evelyne GERBERT-GAILLARD
IA-IPR de mathématiques
CARDIE
Lionel CROISSANT
Chargé de mission GIP
CARDIE

Secrétariat :
Florence BARDOT
florence.bardot@ac-besancon.fr
Tel : 0381654933

Courriel à :
Evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr
lionel.croissant@ac-besancon.fr

10 Rue de la Convention
25030 BESANÇON cedex

<p>FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET</p>	<p>Intitulé : Dispositif « Objectif réussite », prévention et remédiation face au décrochage scolaire</p> <p>Etablissement(s) – Ecole(s) : Collège Diderot</p> <p>Adresse : 3 rue de Cologne – 25000 BESANCON</p> <p>Courriel : ce.0251080N@ac-besancon.fr Téléphone : 03.81.51.04.33 Collège connecté : OUI - NON</p>
<p>ANTÉRIORITÉ</p>	<p>Année de la contractualisation de l'action avec le PARDIE : 2017-2018</p> <p>Date d'entrée dans une démarche d'amélioration du climat scolaire (SCP inclus) :</p>
<p>COORDINATION</p>	<p>Nom et prénom du coordonnateur : ANDRE Vincent</p> <p>Adresse électronique du coordonnateur : vincent.andre@ac-besancon.fr</p> <p>Comité de pilotage SCP :</p> <p>Membre du groupe SCP qui accompagne :</p>
<p>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</p>	<p>Des élèves en réelle difficulté scolaire et qui rentrent dans un processus de décrochage, lequel se traduit en particulier par un nombre important d'absences. Le diagnostic s'appuie, en outre, sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats scolaires • Le nombre d'absences • Les rapports d'incident • Le nombre d'exclusion de cours <p>Il apparaît nécessaire aux équipes de mettre en place un dispositif dès la 5ème afin d'intervenir tôt</p>

	<p>et de favoriser une prévention contre un éventuel décrochage avant qu'une rupture avec les apprentissages ne s'installe. En complément, un dispositif de remédiation doit être proposé aux élèves de quatrième qui sont déjà éloignés des apprentissages.</p>
<p>Diagnostic réalisé par la passation de questionnaires climat scolaire</p>	<p>Date : Public ciblé :</p>
<p>RÉSUMÉ DU PROJET EN 10 LIGNES MAXIMUM</p>	<p>Le projet s'articule autour de deux dispositifs.</p> <p>Un dispositif préventif en cinquième, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une contractualisation élève-parents-collège pour une remise en confiance de l'élève et un lien avec la famille autour d'une scolarité positive. - Une prise en charge personnalisée en français et en mathématiques par des professeurs en co-intervention. - Un tutorat avec un enseignant impliqué dans le dispositif. - Une aide à la connaissance de soi à travers le parcours avenir. - Des ateliers technologiques afin de travailler des projets concrets et de renouer avec les apprentissages par le « faire ». <p>Un dispositif remobilisation en quatrième :</p> <p>Des élèves ciblés par les enseignants et les services de la vie scolaire pour leur absentéisme et leur refus de participer aux apprentissages constituent un groupe de travail spécifique, à effectif réduit, où il sont encadrés pour mener à bien un projet collectif, pour faire le point sur leur situation, leurs motivations et leur rapport à l'école avec l'ensemble des professionnels disponibles (enseignants, AS, infirmier, psy-en...).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - sur les élèves et leurs acquis : <ul style="list-style-type: none"> * recréer un lien de confiance entre l'élève et le collège, un intérêt pour sa scolarité et un regain d'estime de soi. * aider l'élève à prendre du recul sur ses difficultés, à donner du sens à sa scolarité et à se projeter dans l'avenir. * consolider les acquis et valider les domaines 1, 2 et 4 du socle commun de connaissance, de compétences et de culture. - la pratique des enseignants <ul style="list-style-type: none"> * favoriser l'enrichissement et le renouvellement des pratiques par le truchement de la co-intervention. * favoriser une attention accrue aux performances et aux progrès des élèves les plus en difficulté. - sur l'établissement ou l'école <ul style="list-style-type: none"> *réduire l'absentéisme et le décrochage scolaire. *Offrir des réponses pédagogiques différenciées pour garantir à tous les élèves l'acquisition du socle commun. *Mieux associer les parents à la réussite scolaire et éducative *Améliorer le climat scolaire dans la classe et hors la classe.

**MODALITÉS DE
MISE EN ŒUVRE
PRÉVUES**

Élèves impliqués :

Nombre : 10 élèves par session pour le dispositif prévention 5^{ème}, 12 élèves par session pour le dispositif remobilisation 4^{ème}.

Nombre de classes et niveaux des classes :

- deux classes de 5^{ème}
- l'ensemble des classes de 4^{ème}

Préciser si les élèves bénéficiant du projet sont scolairement ou socialement fragiles (élèves relevant de l'éducation prioritaire, décrocheurs, en grande difficulté scolaire, grande ruralité...) :

- * élèves scolarisés dans un collège REP+
- * élèves dont l'absentéisme a fait l'objet de signalements à la DSDEN
- * élèves qui sont en grande difficulté scolaire

Acteurs éducation nationale :

Nombre : environ 30 personnes

Liste (nom, fonction, discipline éventuelle) :

- *Equipes pédagogiques des deux classes de 5^{ème}
- *CPE responsables des niveaux 5^{ème} et 4^{ème}
- *Tuteurs (professeurs ou autre adulte de l'établissement impliqué dans le dispositif)
- *Assistante sociale
- *Psy-EN
- *Enseignants volontaires pour ateliers technologiques
- *Enseignants volontaires pour l'accompagnement éducatif
- *Enseignants volontaires pour le dispositif 4^{ème}
- *Service civique
- * Assistant pédagogique

Engagement d'un réseau (écoles/collège) : **OUI**

Accompagnement IEN : **NON**

Partenariats éventuels :

Association PARI, Maison de quartier...

Votre projet est-il en lien avec un projet déposé par des enseignants-chercheurs au sein de la fédération de recherche de l'ESPÉ ?

NON

Si oui, titre du projet et nom du porteur :

Modalités d'organisation :

- temporelle (rythme...)

Dispositif réussite cinquième :

* dès la rentrée, les élèves des deux classes concernées bénéficient de co-interventions en français et mathématiques.

*Avant les congés d'octobre, un ppre est signé par les élèves ciblés, leurs parents et le collège. Les ateliers technologiques et l'accompagnement pédagogique commencent alors.

* A chaque bilan (semestre et mi semestre) le groupe des élèves engagés est remis en question par les équipes pédagogiques.

*Chacune des concertations mensuelles permet de discuter et d'adapter la prise en charge des élèves dans le dispositif.

*En français et en mathématiques, une évaluation témoin permet de visualiser la progression des élèves au fur et à mesure du dispositif (2 à 3 passations).

Dispositif remobilisation quatrième :

Jusqu'à présent :

une journée par semaine et sur une période de six semaines, des élèves en rupture avec leur scolarité (absentéisme, passivité) sont sollicités pour passer une journée « hors la classe », au collège.

2 à 4 sessions par an peuvent être envisagées en fonction des élèves identifiés « décrocheurs » par la vie scolaire et/ou les enseignants.

- spatiale

Dispositif réussite cinquième :

Dans la classe : en maths et français, pendant deux heures hebdomadaires de co-intervention, un enseignant veillera tout particulièrement à accompagner les élèves ciblés dans la classe.

Ateliers technologiques : Les deux classes sont barrettées afin d'effectuer cette prise en charge. Les élèves fabriquent des objets, relèvent des défis techniques en mobilisant les ressources de l'établissement (ateliers segpa, espaces verts...). Le tout en vue de donner du sens à ce que les élèves apprennent en « faisant ».

L'accompagnement éducatif et le parcours avenir : La semaine où ils ne sont pas en atelier technologique, les élèves ciblés bénéficient en groupe d'une heure pouvant viser deux objectifs :

* aide aux devoirs, apprentissage des leçons et enseignement méthodologique

*Connaissance de soi, de ses émotions et de ses motivations, à travers des entretiens PsyEn, des ateliers d'expression et des rencontres de tous ordres.

Dispositif remobilisation quatrième :

Jusqu'à présent :

Les élèves sont accueillis le matin par des membres de l'équipe vie scolaire. Il participe à une réflexion collective sur la raison de leur présence (de leurs absences...) avant de rencontrer, parfois en collectif parfois en individuel ; PsyEn, infirmiers et membres de l'administration...

Ils suivent ensuite un atelier de théâtre forum en vue de prendre du recul sur leur propre posture et celle des autres membres de la communauté éducative.

Puis une heure d'EPS leur permet de se défouler et de réfléchir sur les sens de la règle.

L'après midi est dédiée à la mise en œuvre d'un projet commun et à l'expression des élèves sur un thème choisi par eux.

- concertation

Pour les deux dispositifs, une concertation par période au moins de suivi et de régulation.

<p>INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT / L'ÉCOLE</p>	<p>Lien avec contrat d'objectifs 2018-2022 :</p> <p>OBJECTIF N°1 Favoriser la réussite de chaque élève</p> <p>OBJECTIF N°2 prévenir et lutter contre l'absentéisme scolaire</p>
<p>ÉVALUATION DE L'ACTION</p>	<p>Indicateurs (qualitatifs et/ou quantitatifs) en termes de résultats et comportements des élèves, de plus-value pour l'équipe pédagogique, etc. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évolution de l'assiduité des élèves ciblés (nombre d'absences). - évolution des résultats scolaires des élèves ciblés. - évaluation qualitative par : <ul style="list-style-type: none"> • les élèves • les parents d'élèves • les acteurs des deux dispositifs • les professeurs principaux des élèves concernés <p>Modalité de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivi vie scolaire via pronote (absence, rapports d'incidents et sanction) - suivi des résultats scolaire via pronote. - passation d'évaluations témoins en français et en mathématiques permettant la mesure des progrès (dispositif 5ème) - les élèves répondent à des questionnaires ouverts où ils ont la possibilité de se prononcer sur les dispositifs et de proposer des pistes d'évolution. - dispositif 4ème. Chaque journée du dispositif se conclut par un bilan fait par les élèves qui donne lieu à une trace écrite (un mot, une phrase, un dessin...) conservée dans une enveloppe. -chaque session fait l'objet d'un bilan en concertation par les acteurs des dispositifs. - les professeurs principaux des élèves du dispositif quatrième sont interrogés sur les conditions du « retour en classe » des élèves ciblés quelques semaines après la session. <p>Difficultés rencontrées :</p> <p style="text-align: center;">dispositif 5ème</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certains élèves persistent dans leur opposition à l'école malgré les efforts déployés. L'impression de se battre contre des moulins à vent est tenace et parfois décourageante. <p>Le dispositif ne permet pas de récupérer les élèves trop éloignés des apprentissages. Si l'élève est trop perdu on ne pourra pas le récupérer, les décrocheurs ont décroché.</p> <p style="text-align: center;">dispositif 4ème</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pertinence du dispositif quatrième est régulièrement remise en question car des élèves ont été sortis de cours où ils n'étaient pas en situation de décrochage. Le dispositif s'est alors avéré contre-productif. Un groupe de travail s'organise actuellement pour remédier à cette situation et proposer d'autres modalités d'intervention. <p>Plus-values identifiées :</p>

	<p>pour les élèves</p> <p>dispositif 5ème</p> <ul style="list-style-type: none"> - les élèves apprécient le travail concret en atelier. - la valeur de l'aide supplémentaire de l'enseignant en co-intervention est bien perçue par les élèves. - gain de confiance et d'estime de soi remarqué pour la moitié des élèves ciblés. - valorisation de compétences généralement peu reconnues par le système scolaire (atelier) <p>dispositif 4ème</p> <ul style="list-style-type: none"> - estime de soi - capacité de dialogue avec l'adulte accrue - prise de conscience du lien scolarité-avenir <p>pour les enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> - gain important de sérénité dans la classe lors des co-interventions (dispositif 5ème) - renouvellement des pratiques pédagogiques des enseignants - possibilité d'accorder une aide personnalisée accrue à ceux qui en ont le plus besoin. - interaction simplifiée avec des élèves « difficiles » <p>pour l'établissement ou l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apaisement du climat scolaire - Au sein de l'établissement, les problématiques du décrochage et de la persévérance scolaires sont régulièrement évoquées comme des enjeux sur lesquels on peut et doit agir et non comme une fatalité.
<p>ACCOMPAGNEMENT DU PARDIE</p>	<p>Nombre de visites réalisées par le PARDIE depuis la contractualisation entre l'établissement et le rectorat :</p> <p>Une visite effectuée par Mme François</p> <p>Bilan intermédiaire réalisé avec membre du groupe SCP et PVS : NON</p> <p>Date :</p> <p>Caractériser en cinq mots clés l'accompagnement réalisé par le PARDIE</p> <p>échange projet dynamique pédagogie personnalisation</p>